



1007083902

DATE DEPOT : 2010-08-13

NUMERO DE DEPOT : 70839

N° GESTION : 2010B11406

N° SIREN : 522694462

DENOMINATION : 123SUNRISE

ADRESSE : 41 boulevard des Capucines 75002 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/06/22

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DIRIGEANT SOCIAL

NATURE D'ACTE : AUGMENTATION DE CAPITALMODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

123Sunrise

Société par actions simplifiée au capital de 1 euro
Siège Social : 41 Boulevard des Capucines 75002 Paris
522 694 462 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 22 JUN 2010

Monsieur Olivier Goy, agissant en qualité de Président de la société 123Sunrise, société par actions simplifiée au capital de 1 euro, dont le siège est 41 Boulevard des Capucines 75002 Paris, immatriculée sous le numéro 522 694 462 R.C.S. Paris (la « Société ») et sur pouvoir résultant des décisions de l'associé unique de la Société en date du 21 juin 2010, dans le cadre de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 57.769 euros par émission de 57.769 actions ordinaires nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription, a arrêté ce jour les décisions suivantes en vertu desquelles il :

- rappelle que l'associé unique a intégralement renoncé le 21 juin 2010 à son droit préférentiel de souscription aux 57.769 actions susvisées ;
- rappelle que, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième décision prise par l'associé unique le 21 juin 2010, il a fait usage de la faculté de répartir les actions non souscrites entre les personnes suivantes :
 - (i) **123Venture**, société anonyme au capital de 534.706 euros, dont le siège social est sis 41, boulevard des Capucines - 75002 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 510 345, et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF sous le numéro GP 01-021, agissant dans la cadre d'une activité de gestion de portefeuille en tant que mandataire de nouveaux associés souscripteurs à la présente augmentation de capital, à hauteur de 39.100 actions ;
 - (ii) **FIP 123Multi-Energies**, Fonds d'Investissements de Proximité (FIP), représenté par sa société de gestion 123Venture, société anonyme au capital social de 534.706 euros, dont le siège social est situé 41, boulevard des Capucines - 75002 Paris et ayant pour numéro d'identification unique le 432 510 345 RCS Paris, elle-même représentée par Monsieur Paul de Fréminville, à hauteur de 18.669 actions ;
- constate que le montant total des souscriptions s'élève à 57.769 euros pour un montant d'augmentation de capital fixé à 57.769 euros par l'associé unique le 21 juin 2010 ,
- décide la clôture anticipée de la période de souscription au 22 juin 2010 à 12 heures ;
- constate qu'à la clôture de la souscription, il a été reçu les souscriptions telles que présentées en annexe, avec les chèques correspondant aux montants souscrits ;
- constate que le montant total des souscriptions s'élève à 57.769 euros pour un montant d'augmentation de capital initialement fixé à 57.769 euros par l'associé unique le 21 juin 2010 ;
- constate, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par la 1ère et 2ème décisions prises par l'associé unique le 21 juin 2010 et au vu du certificat du dépositaire des fonds établi par la banque BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS en date du 22 JUN 2010 en application de l'article L. 225-146 du Code de commerce, que l'émission de 57.769 actions, a été entièrement souscrite et libérée par les personnes dont la liste définitive est jointe en Annexe au présent procès-verbal ;

- constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la Société, à la date du 22 juin 2010, d'un montant de 57.769 euros, portant le capital social d'un montant de 1 euro à 57.770 euros ;
- décide en conséquence, la modification des articles 6 et 7 des statuts de la Société relatifs aux apports et au capital social, comme suit :

« Article 6 - Apports »

Lors de sa constitution, l'associé unique a apporté une somme en numéraire de un (1) euro, ladite somme correspondant à une (1) action d'une valeur nominale de un (1) euro, souscrite en totalité et intégralement libérée, ainsi que l'atteste le certificat du dépositaire établi préalablement à la date des présentes par la Banque Populaire Rives de Paris sise 3 cité Paradis – 75010 PARIS.

Cette somme de un (1) euro a été déposée auprès de ladite banque sur le compte ouvert au nom de la Société en formation.

Consécutivement aux décisions de l'associé unique en date du 21 juin 2010, le capital social a été augmenté de 57.769 euros par apport en numéraire. »

« Article 7 - Capital »

Le capital social de la Société est fixé à la somme de cinquante sept mille sept cent soixante dix (€ 57.770) euros. Il est composé de cinquante sept mille sept cent soixante dix (€ 57.770) actions d'une valeur nominale d'un (1) euro, entièrement libérées ».

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Fait à Paris,
Le 22 juin 2010,

~~Le Président
Monsieur Olivier Goy~~

Enregistré à : SIE DE PARIS 1ER POLE ENREGISTREMENT
Le 09/08/2010 Bordereau n°2010/1 175 Case n°13 Ext 10034
Enregistrement : 375 € Pénalités : 40 €
Total liquidé : quatre cent quinze euros
Montant reçu : quatre cent quinze euros
L'Agent

DUBLICATA